



COPRA KIBARE

Par l'Agence CORADE et le CERCOOP Franche Comté

CERCOOP Franche-Comté

Centre de Ressources pour la Coopération décentralisée en Franche Comté

Arsenal - Bât. Q - 4, Place Saint-Jacques

BP 16163 25014 Besançon cedex (France)

Tél : 03 81 66 52 49/38 Fax : 03 81 66 50 36

E-mail : cercoop@cercoop.org site : www.cercoop.org

CORADE

Conseil, Recherche-action, Développement d'Expertise

11 BP 1234 CMS Ouagadougou 11 (Burkina Faso)

Avenue Charles de Gaulle, immeuble Wendsom

Tél: 00 226 50 36 31 55

E-mail: corade@fasonet.org – sites : www.corade.org ;

www.tylnet.org

www.cooperation-fc-burkina.org

N°1 d'Avril-Mai-Juin 2014

SOMMAIRE

Actualités générales de la décentralisation au Burkina Faso	1
Actualités de la coordination du projet au Burkina Faso	3
Actualités des projets dans les communes	8
Agenda des projets	10
Informations utiles	10

Actualités générales de la décentralisation au Burkina Faso

1. Séminaire international sur le suivi-évaluation des services locaux d'eau potable et d'assainissement

Le séminaire international sur le suivi-évaluation des services locaux d'eau potable et d'assainissement s'est tenu à Ouagadougou les 7, 8 et 9 avril 2014.

Sous l'initiative du Centre international pour l'eau et l'assainissement (IRC) et le Programme Solidarité-Eau (PS-Eau) avec le concours de la CEDEAO, l'USAID, l'Etat burkinabé et la Coopération Allemande, les séminaristes composés d'élus et décideurs locaux, services techniques municipaux, ONG, bureaux d'études,



décideurs régionaux et nationaux, partenaires au développement impliqués dans le développement et/ou la gestion des services de d'eau et d'assainissement de 14 pays africains et 6 pays européens et américains se sont réunis pour parler essentiellement du monitoring.

L'objectif de cette rencontre était d'offrir une plateforme bilingue d'échanges d'expériences, de connaissances et d'enseignements issus du terrain sur une grande diversité de thèmes liés au suivi-évaluation.

Durant 72 heures, des sessions ont été organisées, pendant lesquelles les participants ont discuté essentiellement des aspects pratiques de mise en œuvre du monitoring des services d'eau et d'assainissement à l'échelle communale.

Ce séminaire a été une plateforme d'échanges unique destiné aux décideurs locaux, aux professionnels et aux spécialistes du secteur au niveau opérationnel et stratégique.

Les recommandations issues des travaux de ce séminaire se résument en cinq points :

- ✚ L'inutilité d'entreprendre un suivi-évaluation des services d'eau et d'assainissement sans un intérêt manifeste des acteurs,
- ✚ Aussi le suivi-évaluation étant multi-acteurs, donc induit un multi-financement mais peut engendrer des limites si le service de suivi-évaluation est financé intégralement sur le service de l'eau,
- ✚ Les travaux préconisent également au niveau national, l'évolution d'un suivi-évaluation de l'accès vers un suivi-évaluation des services,

✚ Au niveau local, il ressort que le soutien à la gestion des services est la motivation essentielle pour s'impliquer dans un monitoring.

✚ Et enfin les TIC proposent des opportunités et facilités conséquentes mais il faut les considérer comme un outil et pas comme une fin en soi.



Le séminaire s'est achevé par la prise de deux résolutions à savoir, la consolidation des enseignements du présent séminaire et la poursuite des discussions à travers un contact entre les différents participants.

2. Journée Nationale des Communes du Burkina Faso

Les 21e Journées des Communes Burkinabè (JCB) se sont tenues du 8 au 10 juin à Koudougou sous le thème « *Leadership municipal dans la promotion d'un développement économique local durable* ». C'est un cadre d'échanges pour l'ensemble des maires du Burkina Faso où ils s'interrogent sur les enjeux de la gouvernance locale tout en se projetant dans de nouveaux défis, échantent leurs expériences et rendent compte des résultats engrangés.

Les échanges tenus au cours de ces journées ont surtout porté sur : (i) l'absence de statut de l' élu local que la communauté des maires a unanimement réclamé ; (ii) l'accroissement des ressources financières des communes ; (iii) le renforcement en ressources humaines ; (iv) la réglementation des marchés publics ; (v) l'amélioration des relations entre Etat et collectivités marquées par des conflits ; (vi) l'amélioration des contenus des textes législatifs.

Ces journées ont connu la participation de 370 élus issus des 351 communes, des membres du gouvernement, ainsi que de délégations venues de la Côte d'Ivoire, du Mali, du Bénin et du Togo.

Les JCB 2014 ont abordé la question du rôle des élus dans leurs communes respectives pour le développement local et souhaité plus de participation des communautés villageoises.

Soungalo Apollinaire Ouattara, Président de l'Assemblée Nationale, et parrain des JCB, a salué l'effort du gouvernement en matière d'appui financier aux collectivités territoriales qui est passé de neuf (9) milliards de F CFA en 2007 à soixante-cinq (65) milliards et demi en 2014.

Le chef de l'Etat burkinabè qui participait pour la première fois aux JCB a promis la constitution d'une commission sur les grandes préoccupations des collectivités territoriales. Au cours des échanges directs avec lui, la communauté des maires du Burkina Faso a souhaité : i) la relecture des textes de la décentralisation pour mettre fin aux doublons constatés sur le terrain entre les prérogatives des communes et celles des services déconcentrés de l'Etat ; ii) la modernisation des services municipaux, iii) la dynamisation de la coopération décentralisée ; iv) une augmentation de la subvention de l'Etat pour leur permettre d'assumer les charges transférées par l'Etat aux communes (eau et assainissement, éducation, santé...).

Pour le patron des JCB, Toussaint Abel Coulibaly, Ministre de l'Aménagement du Territoire et de la Décentralisation, son département examine sérieusement la question du traitement des agents des collectivités territoriales ainsi que l'évolution vers une fonction publique territoriale.

Actualités de la coordination au Burkina Faso

1. Mission du Directeur du CERCOOP au Burkina

Le Directeur du CERCOOP, M. Ousmane SYLL a effectué une mission au Burkina Faso du 05 au 12 avril 2014 dans le cadre du séminaire sur le suivi-évaluation des services de l'eau organisé par PS-Eau à Ouagadougou du 07 au 09 avril 2014. Il a saisi l'opportunité de son séjour au Burkina Faso pour rencontrer des partenaires du programme mutualisé, en l'occurrence, l'AMBF, France Volontaires et le CEAS.

A l'AMBF, les échanges ont permis d'identifier les possibilités de partenariat entre le programme mutualisé et cette institution. Les pistes de collaboration suivantes ont été privilégiées : le partage de documents et rapports d'études, la mutualisation des réseaux d'expertise, la communication et valorisation d'expériences réussies de part et d'autre. Pour renforcer ce partenariat, le staff de l'AMBF a été invité à la prochaine rencontre du cadre de concertation du programme mutualisé. Pour terminer, les participants à cette rencontre ont partagé les dernières informations sur l'organisation des assises nationales de la coopération décentralisée, prévues en octobre à Ouagadougou.

A l'Association « France Volontaires », les discussions ont porté sur l'appui que pourrait apporter cette association à l'organisation de l'échange de volontaires entre collectivités du Burkina et celles de la Franche Comté, nouvel axe inscrit dans la phase 2 du programme mutualisé.

Au CEAS, le Directeur du CERCOOP a pris part à une rencontre qui a connu la participation du maire de Douroula, de représentants du CEAS dont le référent Douroula-Besançon, et de représentants de CORADE. Cette discussion a permis d'analyser les facteurs de blocage du projet de la commune de Douroula et d'identifier les mesures idoines pour assurer une exécution diligente des actions.

2. Mise en route du COPRA 2

L'agence CORADE a été retenue pour poursuivre la coordination de la phase 2 du programme COPRA (Coopérer Pour Réussir l'Avenir).

Afin de mettre en route cette deuxième phase du programme, CORADE a initié deux activités principales. Un atelier d'information sur la nouvelle



phase du COPRA et un atelier de planification des actions communes aux collectivités du Sud. L'atelier d'information a permis à la coordination nationale de faire le bilan des actions communes menées au cours de la phase précédente.

Au regard des résultats atteints, la coordination, les référents et agent techniques ont été félicités par les participants pour leur engagement dans la conduite des actions. La présentation par CORADE du nouveau plan triennal, ses axes, orientations, objectifs et résultats attendus a permis aux acteurs de s'approprier le contenu de la nouvelle phase du programme. Les communes ont aussi présenté leurs projets respectifs, ce qui a permis aux différentes parties prenantes au projet du Bur-

kina de dégager les principales thématiques autour desquelles pouvait se construire une dynamique de mutualisation entre les communes au Sud. Cet atelier a également été l'occasion pour les acteurs de faire le point des préparatifs de leur participation à la SSI prévue en Franche-Comté en décembre 2013.

L'atelier de planification des actions communes avait pour objectifs de prioriser les actions communes identifiées en novembre 2013, de valider le plan d'action annuel de la coordination et enfin de faire le bilan du voyage en Franche-Comté.

Au cours des travaux, les participants ont explicité, peaufiné, validé et priorisé les actions communes préalablement définies. Le dispositif de suivi et de communication du projet proposé par la coordination a été validé avec les contenus suivants : pour le suivi il est prévu la tenue d'un comité technique trimestriel (regroupant les référents, AMO et CORADE), un comité de pilotage semestriel (regroupant les élus, techniciens, et le comité technique). A cela s'ajoute une visite de terrain par semestre dans chaque commune par la coordination.

Enfin un bilan du séjour des partenaires burkinabé du projet lors de la semaine de la solidarité internationale a été fait. Pour la communication il est prévu la production d'un point d'information trimestriel.

Ces deux ateliers se sont tenus à Ouagadougou, respectivement en novembre 2013 et février 2014 et ont connu la participation aussi bien des élus (maires, maires adjoints) que des référents/AMO et techniciens.

3. Première réunion du comité technique COPRA 2

Le comité technique du COPRA 2 est un cadre de concertation qui regroupe les référents et AMO du projet mutualisé et vise à instaurer une dynamique d'échange et de coopération entre la coordination et ces acteurs sur la conduite technique des activités du projet. La première rencontre a eu lieu le 10 Avril 2014 à Ouagadougou. Etaient présents le cabinet OCI, l'AMO maraichage de Zimtanga, l'Agence CORADE, le référent du Conseil Régional du Centre, l'association coopartoude et exceptionnellement le directeur du CERCOOP et la chargée des relations internationales de la ville de Belfort présents au Burkina dans le cadre du forum de l'eau.

Cet atelier a été mis à profit pour échanger sur les activités à venir dans le cadre du projet mutualisé et de discuter des conditions pour la participation aux différentes activités dans le cadre du projet.

En ce qui concerne les activités mutualisées à venir, il s'agit du voyage d'échange sur l'assainissement écologique dans le village de Doulougou, les formations sur la gouvernance locale et l'intégration du genre dans le cycle des projets. Les termes de références proposés par CORADE ont été discutés puis validés par les participants. Un calendrier de mise en œuvre de ces activités a été élaboré.

Pour les conditions de participation aux différentes activités dans le cadre du projet, les discussions ont portées sur la rémunération des référents sollicités sur les actions mutualisées, la prise en charge des participants aux activités et les conditions pour la mise en œuvre des mandats. Un barème des montants pour la prise en charge des participants aux activités communes (ateliers, voyages d'échanges...) et les conditions de rémunération des référents sur les actions mutualisées ont été adoptées. L'atelier s'est achevé par le partage d'informations diverses notamment de la part du directeur du CERCOOP et de la chargée de relations internationales de la ville de Belfort. Ils nous ont fait le point des changements dans les communes suite aux élections qui ont eu lieu.



Le prochain comité technique est prévu en juin 2014 et devrait permettre de préparer le comité de pilotage du COPRA 2 prévu en juillet 2014.

4. Voyage d'échange sur l'assainissement à Doulougou

Au cours des ateliers d'information sur le COPRA 2 et de planification des actions communes, les collectivités avaient clairement exprimé leur intérêt de visiter des expériences réussies dans le domaine de l'assainissement et particulièrement des latrines Ecologiques (ECosan notamment).

Afin de s'inspirer des expériences réussies de communautés ayant adopté ce type de latrines, les communes du COPRA ont décidé d'effectuer un voyage d'échange à Doulougou, village situé à environ 60 km de Ouagadougou, après la ville de Kombissiri, où un processus de mise en place de ces infrastructures dans les ménages a été amorcé.

Le voyage s'est tenu sur deux jours du 22 au 23 avril 2014. Les participants étaient composés d'élus (des conseillers et un maire adjoint) des quatre communes, de producteurs, de techniciens (chefs Zat, point focal eau, agent de collectivités) de référents et AMO.

La délégation a été reçue par le chef de village qui est fortement engagé à accompagner le processus de mise en place des latrines. Les échanges ont ensuite eu lieu avec un comité composé par les membres du Bureau exécutif du groupement chargé du pilotage du processus de mise en place des latrines. La visite des réalisations et des échanges avec les bénéficiaires ont mis fin au voyage.

Au terme du voyage, les participants ont positivement apprécié la tenue du voyage, ils ont par contre déploré le fait de n'avoir pas pu voir des expériences de valorisation des produits issus de ces latrines. Pour combler ce manque, ils ont souhaité visiter les parcelles de Koassanga sur lesquelles les déchets sont utilisés.

En conclusion, on peut relever que l'expérience de Doulougou n'est pas encore suffisamment mûre pour permettre aux communes visiteuses d'en tirer des leçons et de s'en inspirer.

4. Mission de suivi à Douroula

Du 24 au 26 mars de l'année 2014 s'est effectuée dans la commune de rurale de Douroula une mission de prise de contact avec les acteurs de la mise en œuvre du COPRA 2 par l'Agence CORADE. L'Agence CORADE est le représentant du CERCOOP Franche-Comté et s'occupe de la mise en œuvre de la partie mutualisée du projet au Burkina Faso. Etaient présents à cette rencontre pour la commune de Douroula le premier adjoint au maire et le président de la commission économie et finance et pour l'Agence CORADE un assistant technique en charge du projet.

Cette visite de suivi initiée par l'Agence CORADE dans le cadre de sa coordination du projet mutualisé au Burkina Faso avait pour double objectif d'introduire l'agence auprès de la commune et de visiter les réalisations de la coopération mutualisée avec la ville de Besançon.

Cette mission a permis de mieux faire comprendre aux élus de la communes le rôle que joue CORADE dans le dispositif actuel du projet et au représentant de CORADE de mieux appréhender le contexte dans lequel se met en oeuvre le projet de la commune.

Les responsables communaux présents ce jour ont positivement apprécié l'initiative de cette visite et se sont engagés à faciliter la mise en oeuvre des actions mutualisées que CORADE a en charge de conduire dans leurs communes.

La mission s'est achevée par une visite des infrastructures réalisées par la coopération décentralisée avec la ville de Besançon et Neuchâtel, notamment des infrastructures hydrauliques, des ouvrages de santé, le musée d'Art et la maison de la coopération décentralisée.

5. Forum de l'eau à Zimtanga

A la date du 13 janvier 2014, s'est tenu dans la commune rurale de Zimtanga, un forum regroupant les différents acteurs du secteur de l'eau intervenant dans la zone. Il s'agissait de trouver de meilleures stratégies pour entretenir les ouvrages hydrauliques dans la commune. Ce qui a nécessité la participation des communautés villageoises afin d'assurer leur implication dans la bonne gestion des ouvrages hydrauliques. Et cela conformément au décret n°2000-514/PRES/PM/MEE, du 03 novembre 2000 portant Réforme du système de gestion des infrastructures d'alimentation en eau potable en milieu rural et semi rural. Bien avant ce forum, la mise en place et formation des Associations d'Usagers de l'Eau (AUE) dans les villages de Zimtanga marquaient déjà le début du processus d'application de la réforme de l'eau telle que promue par la législation en place.

Et cela dans le but de créer un environnement favorable de responsabilisation des acteurs locaux, notamment les usagers dans la maintenance des ouvrages hydrauliques, afin de garantir leur fonctionnalité et durabilité. Pour atteindre ces objectifs, il a été nécessaire de :

- ✚ rappeler les grandes orientations de la réforme sur l'eau au Burkina Faso ;
- ✚ rappeler la mission dévolue aux AUE ;
- ✚ rappeler le rôle des usagers et des autres acteurs comme les maintenanciers ;
- ✚ définir des mécanismes pour renforcer l'implication des usagers dans la gestion et la maintenance des ouvrages hydrauliques ;
- ✚ faire des propositions sur le prix de l'eau.

Mais pourquoi organiser un forum de l'eau à Zimtanga ?

Selon les informations contenues dans le plan communal de développement en eau potable et assainissement le taux de couverture en eau potable des populations de la commune est environ de 65%. Ce qui est inférieur au taux national qui est de 78%. De ce fait 45% de ménages parcourent plus de 5 km pour accéder à un point d'eau potable. La situation financière n'est pas non plus favorable à l'achat d'eau potable en cas de pénurie. Il faut souligner l'absence d'aménagements appropriés qui puissent faciliter l'accessibilité à une bonne qualité d'eau de boisson. En plus de la faible capacité du conseil municipal en termes de gouvernance de l'eau, la proximité du lac Bam offre une eau de boisson impropre aux populations. Malgré les multiples efforts de coopération entre la commune et ses partenaires, le problème d'accès à l'eau potable demeure toujours dans la commune. Il reste d'énormes efforts à faire dans le secteur de l'eau.

A la sortie de ce forum, les délégations des 41 villages de la commune de Zimtanga (les AUE, les

CVD, les élus locaux, les chefs de terre...) étaient conscients du rôle qu'ils ont à jouer dans l'entretien et la gestion des ouvrages hydrauliques. Ils doivent désormais prendre en main la gestion de leurs ouvrages hydrauliques. Ils ont aussi saisi l'importance de cette ressource car toutes les activités socio-économiques de la commune en dépendent. Et cela a été les efforts consentis des services techniques, des représentants (Plan Burkina, AFD, Kaya, CORADE...), le chargé de maraîchage de Zimtanga, le Secrétaire Général de la mairie, le maire, le modérateur du forum M. Jérémie BAMBARA de l'OCI etc. qui ont mieux explicité l'urgence d'une bonne organisation dans le secteur de l'eau pour assurer la pérennité de cette ressource. En plus, les représentants des communes de Pabré et de Tanghin-Dassouri ont partagé leurs expériences sur la gestion des ouvrages hydrauliques dans leurs communes respectives. A l'unanimité, les populations sont arrivées à fixer des prix pour chaque prélèvement dans la commune en fonction du type d'activités menées, donc adopter le principe de «Préleveur payeur».

6. Forum de l'eau à Komki-Ipala

Le lundi 03 janvier 2013 s'est tenu dans la salle de réunion de la commune rurale de Komki-Ipala un forum sur le secteur de l'eau. Ce forum a regroupé les acteurs du secteur de l'eau de ladite commune et a été organisé par le Cabinet OCI en charge de la mise en œuvre du projet COPRA 2. Etaient présents à ce forum les délégations des 17 villages de la commune, les conseillers municipaux de la commune, les représentants des UAE, les chefs traditionnels, les représentants des autorités administratives, des services techniques et l'Agence CORADE.

De la présentation d'une étude sur l'état des lieux de l'assainissement dans la commune on relève que le taux de couverture en eau potable est au-dessus de la moyenne nationale dans la commune mais ne doit pas occulter la situation préoccupante du niveau d'assainissement de la commune. Il est ressorti que moins d'une famille sur trois avait des latrines répondant aux normes mondiales. L'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) en matière d'assainissement restait ambigu dans la commune. Les acteurs se sont engagés pour ce faire à œuvrer pour l'adoption d'un type d'assainissement enclin à contribuer au développement agricole tout en limitant les maladies liées au péril fécal.

Ce forum a été un cadre permettant aux différents acteurs impliqués dans l'opérationnalisation de la réforme de l'eau de la commune d'échanger sur l'effectivité de cette réforme et de proposer des recommandations en vue de l'amélioration du processus. Il est ressorti des échanges que pour les 18 villages de la commune les associations des usagers de l'eau (AUE) sont mises en place et travaillent effectivement.

Les difficultés rencontrées portent sur la contestation de la légitimité de certaines AUE qui ne sont pas consensuelles dans certains villages, le manque d'appropriation de la réforme par certaines populations et le faible taux de recouvrement des redevances de l'eau.

Les recommandations issues de ce forum portent sur : (i) la sensibilisation des populations et la formations des AUE pour le plein exercice de leurs rôles et responsabilités ; (ii) l'institution d'une rencontre périodique entre les AUE et les populations pour un compte rendu, (iii) les acteurs conviennent de l'érection d'un cadre de concertation permanent entre les différents acteurs de la réforme de l'eau de la commune.

La coopération décentralisée qui relie les villes de Besançon et Neuchâtel au Nord, à la commune rurale de Douroula au Sud ont fait l'objet d'un projet de mise en œuvre sur la période 2013-2015. Dans la planification des activités, les axes suivant ont été validés par le conseil communal de Douroula : l'axe agriculture et sécurité alimentaire, l'axe eau et assainissement, et l'axe tourisme et patrimoine. Un appui institutionnel est également prévu dans la mise en œuvre du projet.

Actualités des projets dans les communes

1. Projet de la commune de Douroula

Durant le trimestre passé, les activités du projet ont porté essentiellement sur l'axe agriculture et sécurité alimentaire. C'est dans ce cadre que les apiculteurs et les aviculteurs de la commune ont bénéficié de formations techniques.

La première activité s'est déroulée du 24 au 28 mars 2014 et consistait en une formation/recyclage des membres de deux associations d'apiculteurs de la commune rurale de Douroula sur l'apiculture moderne. Au total 20 participants issus de l'ensemble des 12 villages de la commune ont été conviés.

Cette formation a permis de former les producteurs de la commune sur les techniques de production en apiculture moderne, les techniques de gestion des stocks et de conditionnement et la commercialisation des produits de la ruche. La deuxième activité, quant à elle, s'est passée du 05 au 10 mai 2014. Le thème de cette activité portait sur la formation/recyclage de 24 aviculteurs organisés en association sur l'aviculture moderne (prophylaxie, incubation...). Cette formation/recyclage avait pour

objectif d'introduire dans la commune les bases de l'aviculture moderne à travers une formation sur l'hygiène et l'entretien de l'habitat d'élevage, la prophylaxie et les soins aviaires et la ration alimentaire. Comme résultats obtenus, les aviculteurs ont maîtrisé les bonnes pratiques de l'élevage, ils connaissent et peuvent traiter les maladies aviaires courantes, et ont eu des outils pour le calcul des rations alimentaires.

Dans le cadre du projet, la mairie a également bénéficié au cours de la période du don de deux ordinateurs de bureau destinés au secrétariat et à la comptabilité. Aussi la photocopieuse de la mairie en panne depuis 2013 a été réparée. Ces actions facilitent le traitement des actes communaux et réduisent le coût des frais de fonctionnement de la mairie.

2. Projet maraichage de la commune de Zimtanga

Dans la province du Bam, la commune rurale de Zimtanga est parmi les localités traversées par la plus grande retenue naturelle d'eau au Burkina Faso. Il s'agit du lac Bam qui permet à plusieurs ménages de mener des activités maraichères et pastorales sur ses berges. Ses atouts relèvent de sa capacité de rétention d'eau estimée à plus de 40 millions de m³ s'étendant sur 35 km avec un bassin versant de 2 610 m². C'est pourquoi en octobre 2011 dans le cadre du Projet de Restauration, de Protection et de Valorisation du lac Bam (PRPV/LB), on dénombrait plus de 2000 motopompes aux alentours du lac. Grâce à la présence du lac Bam, avec l'organisation du réseau hydrographique de la commune, le maraichage n'est pas donc une nouvelle activité dans cette zone. On rencontre non seulement des producteurs individuels mais également des groupements ou associations dans cette filière. Pour les groupements féminins de Bargo et Dougré, l'importance de cette activité n'est plus à démontrer. Les ventes ont déjà généré pour le premier semestre de l'année 2014, 3.102.500 francs



CFA dans le village de Bargo, 2.564.750 francs CFA à Dougré à partir de spéculations comme le maïs, le haricot vert frais, la semence de haricot vert, la bulbe d'oignon et l'ail.

Outre ces aspects positifs de l'activité maraichère, les producteurs rencontrent des difficultés dans leurs exploitations ainsi que dans la commercialisation. Vu les pressions humaines et animales sur les ressources hydriques, les effets des changements climatiques, l'envasement accéléré du lac, la quantité d'eau nécessaire à satisfaire la demande devient de plus en plus critique. Certains producteurs utilisant les motopompes pour éviter l'exploitation à proximité du lac, se retrouvent souvent face à des déficits d'eau pour irriguer leurs parcelles. En attendant une intervention quelconque des autorités locales et régionales, les populations sont sur le terrain à la recherche de solutions. Les femmes comme celles de Bargo curent les canaux d'irrigation pour qu'une quantité d'eau suffisante puisse parvenir à leurs zones d'exploitations.

Selon Ouédraogo S. Ousséni (Assistant à maître d'ouvrage sur le projet Maraichage Zimtanga dans le cadre de la coopération Montbéliard-Zimtanga), la construction du second support de pompage soulage temporairement cette pénibilité des femmes en leur faisant économie du curage hebdomadaire du canal en période de recul d'eau. Cependant quelques problèmes subsistent, notamment une faible pluviométrie, un retard dans le démarrage des activités maraichères (novembre-décembre), une mise en terre de spéculations longue durée (maïs). La production maraichère dans la commune de Zimtanga a davantage besoin d'une bonne organisation des acteurs intervenant dans cette filière avec un renforcement de leurs capacités.



Agenda des projets et Informations utiles

1. Agenda Projet maraichage de la commune de Zimtanga

Actions	Activités et Taches	Période
Mise en œuvre d'actions de renforcement technique systématisé des productrices vers l'amélioration de la qualité des produits	Donner des formations/recyclage au respect des itinéraires techniques (compostage, techniques maraichères, de stockage, d'irrigation, de maintenance etc.)	25/09/2014
	Suivi-supervision-contrôle de la mise en œuvre effective des paquets technologiques appris	Continue
Renforcement de la commercialisation des produits	Appuyer au diagnostic des périodes idoines de commercialisation par type de produits	Courant juin/juillet
	Mettre en place ou restructurer les structures maraichères de la commune en prenant en compte le genre	Mai /juin/juillet
L'organisation et la structuration des maraichers (ères) de la commune de Zimtanga	Organiser et tenir des réunions thématiques entre les acteurs de la commune	A partir de septembre
	Initier une étude sur la commercialisation des produits maraichers à l'échelle de toute la commune	Juin/juillet

2. Informations utiles

- Le deuxième comité technique du projet mutualisé Burkina est prévu pour le 10 juillet 2014 à l'Agence CORADE. Ce comité technique est un cadre d'échange et de partage entre référents sur les activités du projet mutualisé.
- Le comité de Pilotage Sud du COPRA 2 est prévu pour les semaines à venir, le comité technique sera le cadre préparatoire de cette rencontre qui regroupera toutes les parties prenantes au niveau du Burkina à la mise en œuvre du projet.
- Les assises nationales de la coopération décentralisée se tiendront dans la première semaine du mois d'octobre 2014 au Burkina Faso sous le haut patronage du Président du Faso, son excellence M. Blaise COMPAORE. Le CERCOOP-FC est membre du comité d'organisation au nord. Plus d'informations dans notre prochaine édition.

Avec les communes: Tanghin Dassouri, Komki-Ipala, Douroula, Zimtanga et le Conseil Régional du Centre au Burkina Faso

COPRA KIBARE

Responsable de publication :

Gifty NARH GUIELLA

Equipe de rédaction :

Elie SIBONE
Bruno KABORE
Judith SOMDA
Gifty NARH GUIELLA

